

LA LOI SUR LES ACCORDS DE BRETTON-WOODS

DISPOSITION RELATIVE AU VERSEMENT DE LA SOUSCRIPTION PAR LE CANADA

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure visant à modifier la loi sur les accords de Bretton-Woods afin de permettre le versement au Fonds monétaire international et à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, sur le Fonds du revenu consolidé, de montants n'excédant pas dans l'ensemble la valeur des souscriptions requises du Canada, savoir, quinze cent trente-deux millions de dollars des États-Unis.

(La motion est adoptée.)

LA PÊCHE

DISPOSITION RELATIVE À L'EXPANSION DE LA PÊCHE COMMERCIALE

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries) propose que la Chambre se forme en comité, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure tendant au développement des pêches commerciales au Canada, autorisant à cet égard le ministre à entreprendre des projets fédéraux ou à participer à des projets d'initiative fédérale et provinciale et à faire les versements qu'entraînent de tels projets; prévoyant en outre l'établissement de comités consultatifs pour la réalisation des objets de la loi et la rémunération des membres de ces comités ainsi que le remboursement de leurs dépenses; décrétant de plus que tous les frais subis aux fins de ladite mesure doivent être payés sur les crédits votés à cette fin par le Parlement.

(La motion est adoptée.)

LA LOI SUR L'AÉRONAUTIQUE

MODIFICATIONS RELATIVES AUX INSTALLA- TIONS, COMMISSIONS D'ENQUÊTE, ET LE RESTE

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports) propose que la Chambre se forme en comité, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure visant à modifier la loi sur l'aéronautique en vue d'autoriser le gouverneur en conseil à prescrire l'imputation de frais pour l'utilisation des installations et services fournis par le ministre des Transports et à imposer des frais pour la mise à la disposition des avions, au cours des vols à l'intérieur du territoire du Canada, d'installations ou services fournis par le ministre; en vue d'autoriser le ministre à établir des commissions d'enquête pour enquêter sur les accidents d'avion et veiller au paiement des frais des témoins comparaisant devant ces commissions; en vue de décréter que la Commission des transports aériens sera formée d'au

[L'hon. M. Drury.]

moins trois et d'au plus cinq membres; d'établir que les membres de la Commission seront nommés pour une période d'au plus dix ans et de prévoir la retraite à l'âge de soixante-dix ans des membres de la Commission nommés après l'entrée en vigueur de la mesure proposée; et en vue de prévoir en outre certaines modifications relatives à l'application de la loi.

(La motion est adoptée.)

[Français]

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. LANGLOIS (MÉGANTIC)—QUESTION RELA- TIVE À UN AVIS DE MOTION PORTANT PRODUCTION DE DOCUMENTS

M. Raymond Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, ma question de privilège est celle-ci: Lors du dernier Parlement, j'avais inscrit au *Feuilleton* un avis de motion portant production de documents, dans lequel je demandais les noms de tous ceux qui avaient commandé une nouvelle série de monnaie 1965. Cet avis de motion a été adopté par la Chambre et je n'ai jamais reçu les documents en question.

Comme ces documents étaient censés indiquer les noms des 400,000 personnes qui avaient obtenu ces nouvelles séries 1965, étant donné qu'il y avait 2 millions de séries disponibles et que chacune avait droit à cinq, j'ai été des plus perplexes de constater que tous ces noms-là avaient été relevés en deux jours et qu'on n'ait pas réussi à me les donner au bout de sept ou huit mois.

Alors, je fais des instances auprès du ministre des Finances et lui demande s'il ne pourrait pas me faire parvenir les documents demandés dans l'avis de motion adopté par la Chambre lors du dernier Parlement.

M. l'Orateur: A l'ordre! Il n'y a pas de question de privilège. L'honorable député a fait des représentations que l'honorable ministre des Finances a sans doute notées.

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NIGÉRIA—RUMEURS D'ASSASSINAT DU PREMIER MINISTRE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre voudrait-il préciser la situation relative au premier ministre du Nigéria, éminent homme d'État du Commonwealth, qui a témoigné de tant d'initiative ces dernières années pour la démocratie. Le premier ministre est-il en mesure de nous dire s'il dispose de quelque renseignement au sujet de cette affaire?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, d'après une déclaration officielle émanant de Lagos, que